

édition juillet 2021

ROMBAS MAG 38

Bulletin d'Informations Municipales | www.rombas.com



04 EDITO

06 ROMBAS EVOLUE



- Réseau de chaleur
- 36 nouveaux lampadaires rue de l'Usine
- Transformateur 225 000 v / 22 000 V
- Vite fait, bien fait
- Début des travaux de réaménagement du site de l'usine d'agglomération

20 ROMBAS VIE SCOLAIRE

- Projets "PEPS"
- Concours "Imagine ton cadre de vie idéal"
- Distribution de masques dans les écoles
- Une calculatrice pour tous les élèves de CM2

- Bourse d'études supérieures
- Bons scolaires de rentrée
- Nouveaux horaires d'après-midi pour les classes maternelles et élémentaires de Rombas
- Mentions très bien au Bac
- Du neuf dans les écoles



39 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



40 ROMBAS VIE SOCIALE

- Plan Canicule
- Pastilles d'iode
- Don du Sang



S O M M A I R E

13 ROMBAS SOIGNE SON ENVIRONNEMENT ET SON CADRE DE VIE



- Eco-pâturage : 8 moutons d'Ouessant au Fond Saint Martin
- Le Fond Saint Martin
- Fleurissement
- Concours Maisons Fleuries
- Recyclage des masques usagés
- Convention DREAL / Ville de Rombas

29 ROMBAS ENFANCE ET JEUNESSE

- Le Raid est de retour !
- Centre aéré de la Maison de l'Enfance
- Animations estivales
- Be your boss
- Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans
- Formation



35

ROMBAS SE CULTIVE

- Pléiade médiathèque
- Retour sur l'expo collective Tribu Regards "Jusqu'au matin", premier court métrage d'Elsa Truscello



43 ROMBAS SE SOUVIENT

- Commémorations patriotiques
- Octobre 2011 : L'agglomération était MISE EN SOMMEIL..."

46 ROMBAS EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Magazine d'Informations Municipales de Rombas

Direction de la publication :
Mairie de Rombas

Coordination - Rédaction :
Service Communication

Conception - Réalisation :
Wany-Light crea

2, bis rue Alexandrine - 57120 Rombas

Crédit photos :
Ville de Rombas, Office Municipal de la Culture

Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
57120 Rombas
Tél. 03 87 67 92 20
www.rombas.com
Juillet 2021



Elections départementales 2021

Merci !

Merci à celles et ceux qui m'ont renouvelé leur confiance à près de 61,74% sur le canton de Rombas (43000 habitants) le 27 juin dernier et à 74,61% sur la ville de Rombas lors des élections au Conseil Départemental de la Moselle.

Certes, ces chiffres peuvent se mesurer à l'aune de l'abstention très forte de ces scrutins départementaux et régionaux qui méritera une réflexion et une analyse approfondies de ces causes.

Mais, dans tous les cas, ces résultats sur le canton et sur la ville de Rombas sont un encouragement à redoubler d'efforts pour consolider nos futurs projets.

Ce vote et ce résultat me vont droit au cœur car il s'agit de continuer notre combat pour le développement de notre territoire et de ses habitants. Encore merci aux citoyens de notre canton et de la ville de Rombas de nous avoir portés à un tel résultat !

Lionel FOURNIER
Maire de ROMBAS

Editorial

Ça s'en va et ça revient...

Le déconfinement sanitaire se profile à l'horizon mais il nous faudra être prudents et vigilants car une quatrième vague COVID 19 est annoncée dans un avenir plus ou moins proche avec de nouveaux variants qui sont plus contagieux. Le Delta plane au dessus de nos têtes. Il va donc nous falloir redoubler de vigilance avec toujours les gestes barrières et surtout accepter et poursuivre la vaccination qui peut et doit nous protéger comme un véritable bouclier sanitaire.

Mais le déconfinement s'accompagne aussi du déconfinement des comportements qui deviennent déraisonnables et souvent totalement inciviques, sous prétexte que le confinement et le couvre-feu ont bridé nos marges de liberté. Ces attitudes et comportements sont inacceptables.

Inacceptables car ils entraînent des risques pour le plus grand nombre et des nuisances du fait d'une petite minorité qui perturbent la santé et la tranquillité du plus grand nombre de nos concitoyens. Cette période de l'été, certes festive et ludique, ne doit pas être une période de désordre ou de pagaille dans notre ville car ils pénalisent la vie quotidienne de nos concitoyens

Rien n'est encore acquis. Tout se joue maintenant. Essayons d'être responsables de nos comportements afin d'éviter un nouveau confinement et d'entraver la reprise économique annoncée.

Notre liberté a des limites : elle ne doit pas empiéter sur la santé et la tranquillité des autres, de nos voisins et des habitants de notre ville. Un nouveau départ, post covid, est désormais sur les rails.

A nous, maintenant, tous ensemble, de le saisir.

Lionel FOURNIER

Maire de ROMBAS

Conseiller Départemental de la Moselle



La chaufferie biomasse en cours de construction

Réseau de chaleur

Les 2/3 du projet sont réalisés

Chacun peut le constater, les travaux de réalisation du réseau de chaleur progressent bien et tout semble indiquer que l'ensemble du dispositif sera prêt pour une mise en service dès la saison de chauffe 2021/2022.

Du côté de la chaufferie biomasse, située rue des Artisans, les travaux de construction de la structure ont été menés tambour battant et le gros œuvre est déjà achevé.

installation complexe viendront compléter l'ensemble et la chaufferie sera opérationnelle à l'approche de l'hiver.

La grue a pu être démontée. La chaudière d'appoint au gaz a été la première à investir les lieux le 24 juin.

Bientôt ce seront les deux énormes chaudières biomasse qui arriveront directement venues de Suisse par convoi.

D'autres équipements permettant le fonctionnement de cette



Livraison de la chaudière gaz

En ville, la pose des cinq kilomètres de conduites isolées et le raccordement à la trentaine de bâtiments publics et immeubles d'habitation se poursuivent conformément aux prévisions.

A l'heure actuelle, ce sont déjà les deux tiers de la longueur totale du réseau qui ont été installés.

Parmi les bâtiments publics déjà raccordés :

- la Mairie,
- l'école de la Ville Basse,
- l'école maternelle Chanteclair,
- le Centre Moselle Solidarités,
- la Maison du Lien Social, l'Agora,
- la Maison de l'Enfance,
- le Multi-accueil.

Plusieurs immeubles d'habitation gérés par Moselis et Vivest représentant des centaines de logements, ont eux aussi été raccordés au réseau de chaleur, rue Massenet, rue Gustave Charpentier, rue de Villers et rue Jean-Jacques Rousseau. D'autres suivront dans les prochaines semaines.

Ce mode de chauffage vertueux et à haute performance énergétique constitue un atout environnemental important pour la Ville et l'ensemble des Rombasiens.

Le réseau de chaleur va réduire de façon considérable les émissions de carbone dans l'air et participer ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.



Mise en place de la chaudière gaz dans la chaufferie



Raccordement de la Maison du Lien Social au réseau de chaleur



Les logements sociaux de Rombas seront majoritairement chauffés grâce au réseau de chaleur (ici un immeuble Moselis, rue de Villers)



La construction de la chaufferie biomasse est achevée. L'ensemble des acteurs du projet, élus, dirigeants de la Régie de chaleur, chefs d'entreprise et techniciens sont rassemblés pour célébrer l'évènement



Mise en place du réseau de chaleur, rénovation de différents réseaux et rénovation de la chaussée, rue de Versailles



Rénovation de la rue Raymond Mondon



Rénovation du giratoire, rue de la Tour



Rénovation rue de la Paix

► Des avantages connexes

Plusieurs rues ont pu bénéficier d'une rénovation de la chaussée après la réalisation des travaux de pose du réseau de chaleur.

Déjà plus d'un kilomètre et demi de voirie remise à neuf : rue François Lapierre, rue Raymond Mondon, rue de Versailles, rue de la Paix, rue de Villers.

D'autres suivront au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

De même, les travaux de génie civil nécessaires à l'enfouissement du réseau de chaleur ont permis à certains concessionnaires de procéder à des interventions et des remises à niveau du réseau d'alimentation en eau (SIEGVO), du réseau d'assainissement (SIAVO) ou de remplacer des câbles HTA et basse tension souterrains anciens (Omega-Energies et Services) des câbles acheminant du signal téléphonique, télévision ou internet (Orne THD).



Rénovation rue de Villers

36 nouveaux lampadaires rue de l'Usine

L'éclairage led poursuit sa progression à Rombas

Modernes, design, s'intégrant bien au paysage, 36 nouveaux lampadaires à LED ont été installés rue de l'Usine.

Profitant à la fois au Fil Bleu et à la rue de l'Usine qui cheminent de façon parallèle, ces nouveaux lampadaires

apportent plus de luminosité de confort et de sécurité aux promeneurs comme aux automobilistes.

Autre avantage non négligeable avec les lampadaires à LED, la consommation électrique est réduite d'au moins 70% et la maintenance sur les lampadaires est fortement réduite elle aussi.



Des lampadaires au design discret et esthétique

Afin de créer une continuité harmonieuse dans ce secteur du projet des Portes de l'Orne en cours de réalisation, 36 lampadaires du même type ont également été installés dans le prolongement de la rue de l'Usine, cette fois du côté amnévillois.



Les nouveaux lampadaires rombasiens sont systématiquement éclairés par leds



Transformateur 225 000 v / 22 000 V

Omega - Energies et services se dote d'un outil de haute performance

Depuis le mois d'avril, les communes de Rombas, Amnéville, Malancourt, Pierrevillers et Hagondange sont raccordées au transformateur d'Omega Energies et Services situés à Amnéville, sur le site de l'usine d'ArcelorMittal Gandrange.

Ce dernier transforme la tension électrique du 225 000 volts en 20 000 Volts. Le courant ainsi transformé est ensuite acheminé vers les différents transformateurs de quartiers où il passe

cette fois de 20 000 volts à 400 Volts, puis enfin à la tension de 220 Volts, à laquelle il arrive dans les foyers.

Prévu pour desservir l'équivalent de 70 000 foyers dont le site Thermal d'Amnéville et celui des Portes de l'Orne, ce transformateur très performant devrait apporter une trentaine d'années de sérénité aux communes desservies, ainsi qu'à tous les clients.

Avec la libéralisation du marché de l'énergie, mieux vaut être indépendants. Et pour OMEGA Energies et Services, c'est désormais le cas. D'autres villes environnantes montrent de l'intérêt pour ce nouvel équipement et sont potentiellement raccordable sans affecter en rien les villes déjà desservies.

Un équipement performant pour au moins les 30 prochaines années





Un nouveau transformateur pour le quartier du Centre-Ville



La rue de Guissebonne bénéficie elle aussi d'un nouveau transformateur....



... tout comme la rue des Artisans

Un nouveau transformateur, qu'est-ce que ça change ?

Auparavant, c'est Enedis qui fournissait Omega en électricité 20 000 volts avec des aléas et des incidents trop fréquemment constatés par tous.

OMEGA-Energies et Services assure aujourd'hui la transformation et la distribution en 20 000 volts au plus près des utilisateurs avec une puissance accrue.

De plus, pour assurer le meilleur service, OMEGA Energies et Services a installé trois nouveaux transformateurs de 20 000 volts au cours de ces dernières semaines à Rombas.

Le premier est situé place de l'Hôtel de Ville, le second a été installé rue de Guissebonne, le troisième est juste à côté de la chaufferie biomasse, rue des Artisans.

Vite fait, bien fait : Trois ronds-points rénovés sur la RD9

Il n'aura fallu que 4 nuits du 22 au 26 juin pour que les trois ronds-points de Rosselange (Jamailles), Clouange (Belle-Fontaine) et Rombas (pont de l'Orne) sur la RD 9 soient entièrement rénovés.

Ces giratoires très fréquentés sont gérés par le Département de la Moselle qui a en charge la création et l'entretien du réseau routier hors agglomérations.

Les interventions techniques ont eu lieu de 21h à 6h du matin afin d'éviter les heures d'affluence routière.

Après un décapage du revêtement existant sur 6 centimètres, une nouvelle couche d'enrobés a été posée et le marquage routier a été effectué dans la foulée. Une intervention optimale et un résultat à la hauteur des attentes de tous les usagers de la route.



Le giratoire du pont de l'Orne, rénové en un temps record



Début des travaux de réaménagement du site de l'usine d'agglomération

Les deux cheminées de l'usine sont tombées

Afin de faire place à de nouvelles activités, Rombas Industry, le nouveau propriétaire du site de l'usine d'agglomération de Rombas, racheté à ArcelorMittal, a commencé le démantèlement des installations.

A proximité de l'aciérie de Gandrange, elle aussi en cours de déconstruction, l'usine d'agglomération de Rombas comprend un vaste

ensemble de plusieurs hectares, principalement constitué d'installations en acier qui seront recyclées comme celles de Gandrange.

Les opérations ont débuté de façon symbolique par le dynamitage des deux cheminées hautes de 110 mètres de haut le 11 juin 2021.

Si la première est bien tombée lors du tir du matin à

11h30, la seconde a nécessité une seconde charge d'explosif qui a retenti dans la vallée à 21h00 ce même jour.

Quelques années seront nécessaires pour remettre les terrains dans leur état initial, mais ces travaux marquent le début d'une nouvelle ère et d'une redynamisation de ce site bientôt pourvoyeur de nouveaux emplois.





Elus, employés municipaux et responsables d'Eco-Pattes accueillent les moutons au Fond Saint Martin

Eco-pâturage : 8 moutons d'Ouessant au Fond Saint Martin

Le Fond Saint Martin compte depuis quelques semaines 8 nouveaux résidents permanents. En effet, 8 moutons d'Ouessant occupent désormais le parc situé en périphérie des jardins du Fond Saint Martin.

En partenariat avec l'association Eco-Pattes installée à proximité de Metz, la commune vise un double objectif : assurer une gestion extensive de ses espaces naturels tout en réinstallant au Fond Saint Martin des animaux qui, par le passé, faisaient le bonheur des promeneurs. Pour l'instant seules des brebis sont présentes mais au cours de l'été, un bélier viendra les rejoindre pour assurer l'expansion du troupeau.

Ainsi de nouveaux espaces pourront bénéficier de ce mode d'entretien doux, à Rombas ou ailleurs.

Ces moutons assurent l'entretien de plusieurs hectares d'espaces verts et permettent de communiquer sur l'intérêt de l'écopastoralisme, ancienne pratique remise au goût du jour. Leur venue renforce la vocation écologique du Fond Saint Martin également conçu comme un espace public d'éducation à l'environnement.



Construction du parc à moutons par le service des Espaces Verts et des Emplois jeunes

Important : Il est strictement interdit de nourrir les moutons, notamment avec du pain. Ils vont trouver tout ce qu'il leur faut dans la nature et ils sont régulièrement suivis et soignés.

Pour eux comme pour les canards, oies et autres oiseaux, le pain n'est PAS un complément alimentaire, mais une source de problèmes.

Le mouton d'Ouessant : petit et rustique



Le Fond Saint Martin

**Un espace de nature
et de liberté ...
avec des règles
à respecter !**

Havre de verdure lové au cœur d'une vallée forestière de près de 400 hectares, le Fond Saint Martin est un site phare de Rombas, aux multiples facettes. Pensé et aménagé depuis plusieurs décennies comme le poumon vert de la ville, il séduit tant les amoureux de la nature, attirés par son cadre verdoyant, que les sportifs et les familles qui s'y retrouvent pour ses nombreux équipements de qualité.

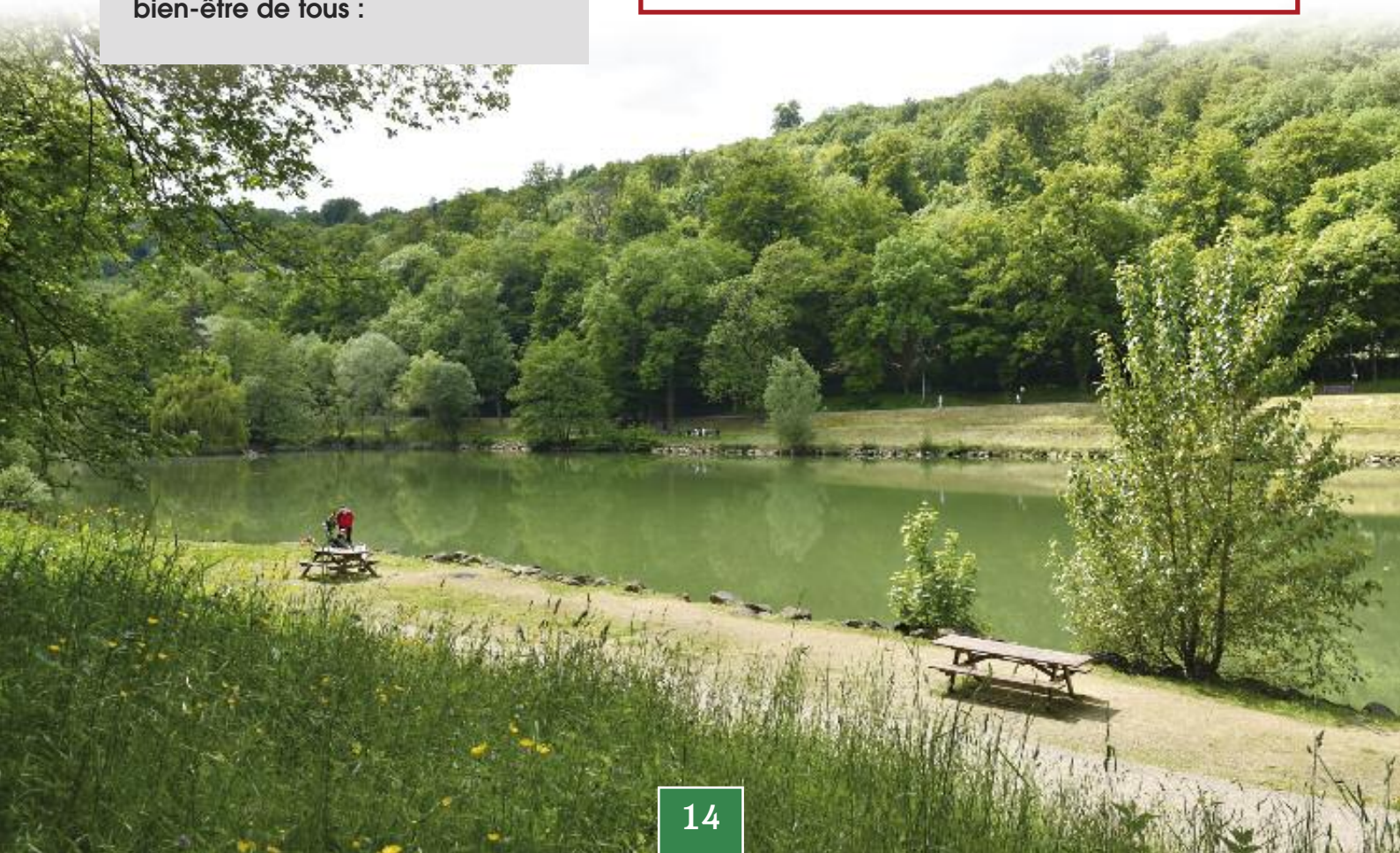
Particulièrement fréquenté en été, voici ce qui vous y attend, et les règles à respecter pour le bien-être de tous :



■ Plan d'eau

Le plan d'eau, d'une superficie d'environ un hectare et profond de plus de quatre mètres près de son déversoir, est aleviné chaque année en gardons, tanches et carpes. La pêche y est autorisée de Pâques à la Toussaint (les dates précises d'ouverture et de fermeture sont définies chaque année en fonction de l'alevinage), moyennant l'achat d'une carte disponible auprès du garde-pêche ou à l'Office Municipal de la Culture.

**La baignade dans le plan d'eau est
strictement interdite.**





■ Plaine et jeux pour enfants

Au Fond Saint Martin, les enfants raffolent des nombreux jeux situés dans la plaine.

Plus de 30 structures des plus variées accueillent les tout petits jusqu'aux adolescents sous la responsabilité des parents.

La Buvette le Col Vert propose boissons et petite restauration à proximité d'une grande piste de danse dédiée aux événements estivaux. Un espace de restauration couvert ainsi que des toilettes se situent à proximité de la plaine de jeux. Des tables de pique-nique jalonnent le chemin autour du plan d'eau.



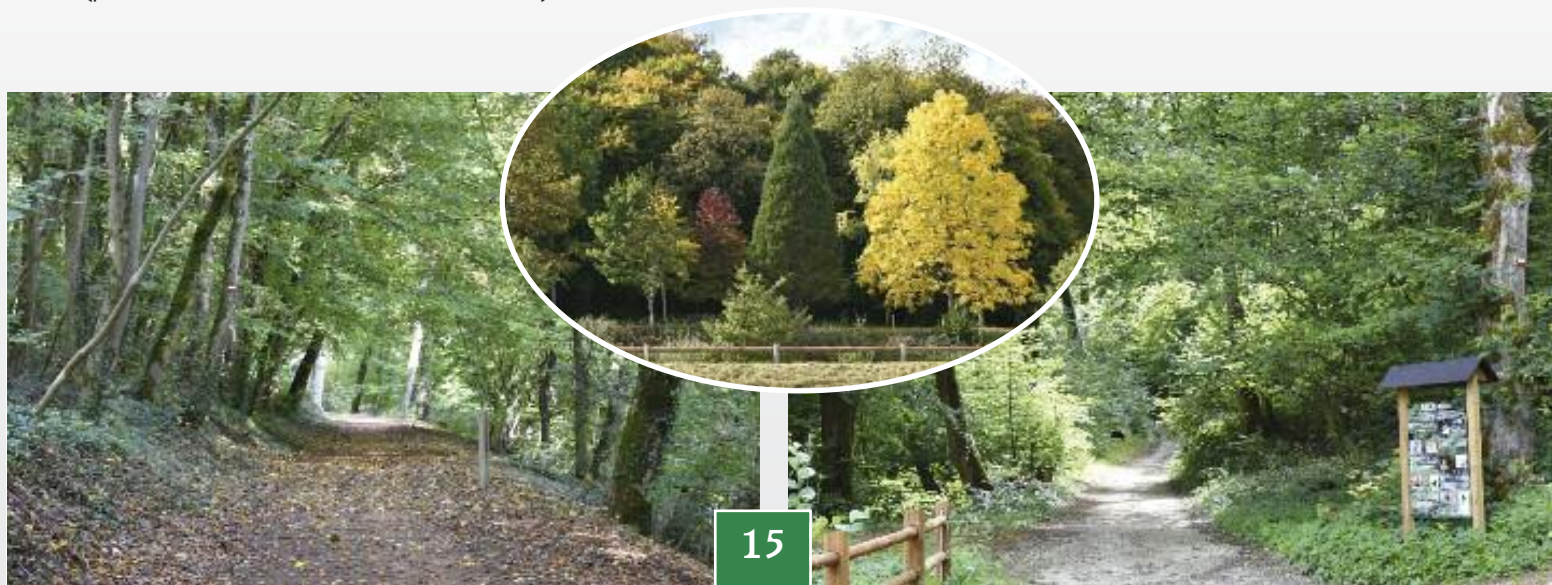
Faire des feux ou des barbecues est strictement interdit tout comme laisser les chiens divaguer sans les tenir en laisse.

■ Sentiers de randonnées

Vous pourrez également découvrir le parcours de course d'orientation, un sentier ornithologique développé en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'arboretum qui invite à une meilleure connaissance du patrimoine végétal de notre forêt communale, des circuits de V.T.T et des promenades en forêt.

Le Club Vosgien a réalisé un document avec les différents sentiers de randonnées balisés (plan sur demande à la CCPOM).

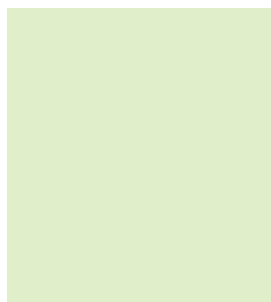
Rénové en 2016, le parcours ornithologique, animalier et botanique a été réalisé en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Comportant 12 panneaux informatifs dont un triptyque saisonnier changeant périodiquement de contenu, il permet au visiteur de se familiariser avec les différentes et nombreuses espèces avicoles, animales ou botaniques présentes sur ce site naturel.





■ Tour de Drince

Construite en 1906 puis détruite par les Allemands pendant la 1^{ère} guerre mondiale, elle fut reconstruite et inaugurée en 1932 par le Club Vosgien de la Vallée de l'Orne. Sa structure métallique de 24m de haut et ses 121 marches à gravir pour atteindre son sommet, vous assureront de découvrir un panorama exceptionnel à 360°, sur les vallées de l'Orne, de la Fensch et de la Moselle.



■ Equipements sportifs

Une aire de fitness dotée de nombreux modules est en accès libre.

D'autres équipements comme un stade de foot engazonné, des terrains de tennis, un stand de tir à l'arc permettent aux clubs sportifs de la Ville de pratiquer diverses disciplines dans un cadre exceptionnel.



Le mur d'escalade est interdit au public.

■ Jardins du Fond Saint Martin

Depuis 2016, le site accueille les Jardins du Fond Saint Martin, espace composé de jardins solidaires et d'un verger pédagogique. Ils jouxtent un site de démonstration de compostage.



Informations pratiques

Accès rue Chantereine

► Ouverture de la barrière de 7h30 à 22h

La circulation des véhicules à moteur en dehors des routes d'accès et des parkings est interdite

La buvette "Le Col Vert" est ouverte toute l'année :
06 17 45 45 82 / Facebook : LE COL VERT



Régis Perrin, Responsable du service des Espaces Verts dans l'une des serres municipales



90 % des végétaux plantés en ville sont issus des serres municipales

Fleurissement

Les serres municipales : c'est ici que tout commence !

En toutes saisons, Rombas s'efforce de présenter l'aspect le plus attractif possible, que ce soit en matière de propreté, grâce au travail des agents des Ateliers Municipaux ou en termes de fleurissement et d'espaces verts.

Le fleurissement municipal, mis en œuvre par les six agents du service des Espaces Verts, ponctuellement renforcé en été, nécessite des milliers de fleurs, plantes vertes, graminées et autres.

Saviez-vous que plus de 90% de ces végétaux sont produits localement dans les serres municipales ?

600 tubercules de dahlias, et 22 000 plantes et fleurs annuelles et vivaces débutent leur croissance dans ces vastes serres situées rue des Artisans.

Pennisetum, gaillarde, stipa, bidens, verveines, gaura, géranium, sauge, œillet, ipomée batatas, plantes volubiles, thunbergia et tant d'autres.

Grâce aux soins attentifs de nos jardiniers municipaux, ces plantes se développent avant

d'être ensuite plantées en pleine terre dans les nombreux massifs qui parsèment notre ville ou dans les centaines de bacs qui ornent les barrières à proximité des écoles ou des bâtiments municipaux.

C'est notamment grâce à cette production municipale et locale au faible coût de revient ainsi qu'au savoir-faire de son service des Espaces verts, que notre ville peut se permettre un tel niveau de fleurissement.

Celui-ci fait sa réputation depuis trois décennies et lui assure son titre de Ville Fleurie 4 fleurs depuis 1999.



Le service des Espaces Verts produit annuellement plus de 22000 plantes pour le fleurissement rombasien

Concours

Maisons Fleuries

**Inscrivez-vous à l'accueil en Mairie
avant le 31 juillet 2021**

A tous les jardiniers amateurs qui souhaitent participer au concours de fleurissement communal : Inscrivez-vous à l'accueil de la Mairie de Rombas, par téléphone au **03 87 67 92 20** ou encore par email à **accueil@rombas.com** avant le **31 juillet 2021**.

Il faut préciser vos nom, prénom, adresse, téléphone ou adresse courriel ainsi que votre catégorie d'inscription (Maison individuelle ou Habitat Collectif) et, dans ce dernier cas, l'étage où se situe votre appartement).

Recyclage des masques usagés

La Ville se dote de trois points de collecte

Des quantités impressionnantes de masques à usage unique sont utilisés quotidiennement et jetés après usage ; quelquefois, hélas, sur la voie publique ou dans la nature.

Afin de contribuer au recyclage de ces masques, essentiellement constitués de fibres et matières plastiques, la Ville de Rombas a disposé des boites de collecte dans trois lieux publics très fréquentés et accessibles :

- la Mairie,
- la Maison du Lien Social et
- la Médiathèque La Pléiade.



Évitez à tout prix de jeter les masques sur la voie publique

Ces boites en carton recyclé sont dotées d'un sac plastique intérieur et conformes au protocole sanitaire.

Pris en charge par une société spécialisée, ces masques seront ensuite traités, convertis en granulats de polypropylène et recyclés sous une nouvelle forme.

Ce dispositif de collecte de masques évite ainsi leur incinération ou leur mise en décharge et un moindre recours au pétrole pour la fabrication de nouveaux produits à base de plastique.



Convention DREAL / Ville de Rombas

Création d'un îlot de sénescence de plus de 8 hectares en forêt communale

En compensation des opérations de défrichage liées aux travaux de création de la nouvelle VR52 sur le ban communal de Rombas, la DREAL Grand Est (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a sollicité la Ville de Rombas en vue d'instaurer une zone dite "îlot de sénescence" d'une surface de 8,47 hectares en forêt de Rombas.

L'objectif de cette mesure est de compenser l'atteinte au milieu naturel par la mise en place dans un périmètre proche, de dispositifs d'intérêt écologique.

Un îlot de sénescence est une zone forestière dans laquelle l'homme renonce à opérer une gestion du milieu basée sur l'exploitation des ressources, où la nature est laissée à une évolution spontanée jusqu'à la chute naturelle des arbres.

Cette « non-gestion » permet de favoriser la biodiversité forestière et l'installation d'espèces et habitats spécifiques à ce milieu. Ceci permet d'obtenir des arbres plus gros et plus vieux favorisant l'apparition d'insectes et donc l'arrivée d'oiseaux tels que les pics, puis les mésanges, sittelles et autres cavernicoles, et aussi les chiroptères (chauves-souris).

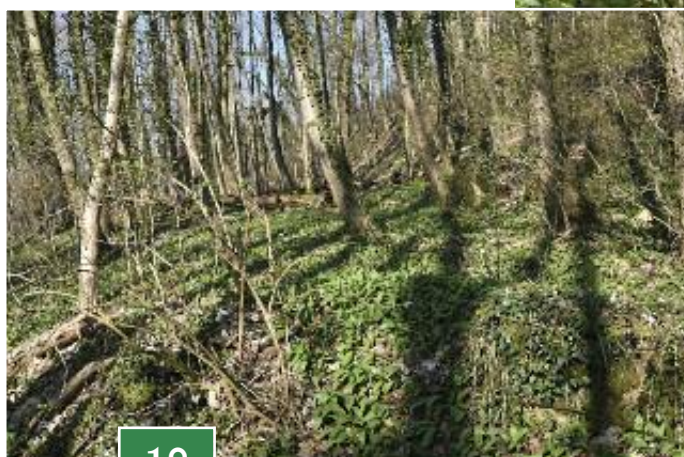
En effet, dans une forêt normalement gérée, les arbres sont coupés au meilleur de leur forme afin qu'ils soient parfaitement sains et produisent un bois de qualité tout en générant le meilleur revenu possible. Et contrairement à ce que l'on pourrait croire,

l'apparition d'insectes ne constitue nullement une menace pour les arbres jeunes ou sains. En effet, ces derniers s'attaquent préférentiellement à des sujets âgés qui ont déjà commencé à se dégrader et qui ne présentent donc plus d'intérêt sur le plan économique alors qu'ils commencent à être très intéressants sur le plan écologique.

La création de cet îlot s'accompagnera de mesures de sécurisation et d'information du public.

La convention entre la DREAL et la Ville de Rombas a été adoptée à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 20 mai 2021. Elle est conclue pour une durée de 30 ans, mais l'objectif est de maintenir, au-delà de cette échéance, l'îlot de sénescence en son état de réserve de biodiversité dont l'intérêt écologique sera croissant au fil du temps.

En outre, la DREAL versera à la Ville de Rombas une indemnité forfaitaire de 147 072,76 euros en compensation des pertes de revenus liées à l'absence d'exploitation forestière des 8,47 hectares de surface boisée.



L'îlot de sénescence permet à la forêt d'évoluer sans intervention humaine pendant 3 ans ou plus

La carte sensible élaborée
par les CE2-CM1 de l'école
du Petit Moulin

Projets "PEPS"

A l'invitation du Scotam, deux classes de Rombas imaginent le Rombas de 2035

Le Syndicat mixte du Scotam (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine) a organisé pour la troisième fois une opération à destination des écoles élémentaires intitulée "Quel territoire pour demain ?".

Deux classes de Rombas ont consacré de nombreuses séances de travail à réfléchir à ce que pourrait être la ville à l'horizon 2035. Ce projet PEPS (Parcours d'Education, de Pratique et de Sensibilisation à la culture) s'est matérialisé sous forme d'une carte sensible.

A la différence d'une maquette qui permet de visualiser les choses en volumes, la carte sensible est une représentation plane de la vision de la géographie et de l'espace. On y fait notamment ressortir les points particuliers sur lesquels on porte une réflexion ou sur lesquels on projette une évolution positive.

Pour guider les élèves dans leurs projets, un architecte et un paysagiste sont intervenus dans la classe. Les élèves ont également effectué des sorties d'observation de paysages

et de réflexion sur l'urbanisme et l'organisation de la cité.

La classe de CE2-CM1 de Pascale Reger de l'école du Petit Moulin s'est projetée dans une ville très soucieuse de l'environnement avec des déplacements doux et non polluants, des bâtiments aux balcons et toitures végétalisés, des jardins partagés, des commerces de proximité et un marché. Leur projet intégrait également une forte dimension sociale procurant notamment des emplois et des logements sociaux aux personnes en situation précaire.



Le projet des élèves de Pascale Reger fait la part belle
aux déplacements doux et à solidarité



Les élèves de la classe de M^{me} Calmé, présentent leur projet à M. le Maire et à M^{me} Aude Muhlmann, adjointe aux Affaires Scolaires et Péricolaires

La proximité de l'école de la Ville Basse avec le Fil Bleu a inspiré à la classe de CM2, encadrée par Catherine Calmé, un projet urbanistique permettant un accès totalement sécurisé vers ce lieu de promenade très fréquenté notamment par la création d'un tunnel souterrain éclairé par des leds.

Les élèves ont présenté leurs travaux à Vigy devant les responsables du Scotam, puis en mairie de Rombas devant Monsieur le Maire, M. Charles Risser, 1^{er} Adjoint, Aude Muhlmann, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires et périscolaires et Claire Da Dalto, Responsable du Service des Affaires scolaires qui ont apprécié l'imagination et la créativité des élèves ainsi que la qualité de leurs réalisations.



Projet de la classe de CM2 de l'école de la Ville Basse axé sur un meilleur accès au Fil Bleu





Les élèves de CM2 de l'école du Rond Bois présentent à Christelle Macaigne (à dr), Adjointe au Développement durable, leur vision du cadre de vie idéal

Concours "Imagine ton cadre de vie idéal" du Conseil d'Architecture et de l'Environnement de la Moselle

Les élèves de l'école du Rond-Bois ont obtenu le 3^{ème} prix !

Organisé chaque année par le CAUE de la Moselle, le concours "imagine ton cadre de vie idéal" est destiné à sensibiliser les enfants à des thématiques de l'aménagement du territoire (densité, architecture bioclimatique, déplacements doux, gestion eau de pluie, vivre ensemble). Les élèves réalisent leur lieu de vie idéal sous la forme d'une maquette en justifiant leurs choix. **Les élèves de CM2 du Rond Bois (classe de M^{me} Scheller) ont obtenu le troisième prix grâce à un projet très original.**

La remise des prix a eu lieu le 24 juin au moulin de Buding pour les 3 lauréats avec remise d'un chèque pour l'école et des tee-shirts pour les enfants. Les élèves rombasiens étaient fiers d'expliquer leur projet avec une priorité donnée aux énergies vertes et à la solidarité.

Christelle Macaigne, adjointe au développement durable était présente pour cette remise de prix. Elle a revu les enfants et leur enseignante le 1^{er} juillet dans leur classe pour échanger plus en détail sur leur vision du cadre de vie idéal du futur, et donc le leur !

Un rendez-vous incontournable et plein de curiosité !



Présentation de la maquette au moulin de Buding devant les responsables du CAUE



Un projet très axé sur l'environnement et les énergies propres sans oublier la dimension sociale



Lionel Fournier, Maire de Rombas et Claire Da Dalto, Responsable du service des Affaires Scolaires distribuent les masques aux élèves des classes élémentaires



Les élèves rombsiens ont reçu des masques en tissu lavables adaptés à leur morphologie

Distribution de masques dans les écoles

La Ville aide les écoliers à se protéger

Pour aider les écoliers rombsiens à traverser la crise sanitaire liée au Covid dans les meilleures conditions, la Ville a fourni, à plusieurs reprises des masques lavables adaptés à la morphologie des enfants scolarisés en classes élémentaires.

En plus du respect des gestes barrières et de l'utilisation de gel hydroalcoolique fourni à chaque groupe scolaire, ces masques ont visiblement rempli leur rôle et cette période critique s'est plutôt très bien déroulée à Rombas.

Une calculatrice pour tous les élèves de CM2

Pour procurer à tous les élèves les mêmes outils et offrir à chacune et chacun les meilleures chances de réussite, la Municipalité offre chaque année une calculatrice aux élèves des classes de CM2. Adaptée aux besoins des élèves et aux exigences des programmes du collège, elle est conçue pour les accompagner jusqu'en fin de classe de Troisième.

102 élèves rombsiens ont donc reçu une calculatrice de la main de M. le Maire, d'Aude Muhlmann, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires ou des adjoints présents dans tous les groupes scolaires de la ville pour cette opération.



Les élèves pourront conserver leur calculatrice au moins jusqu'en classe de 3^{ème}



Aude Muhlmann, Adjointe aux Affaires Scolaires et Péricolaires a effectué la tournée des CM2 des écoles de Rombas pour distribuer les calculatrices

Bourse d'études supérieures



La Ville de Rombas souhaite maintenir son aide en direction des jeunes Rombasiens qui poursuivent leurs études supérieures par l'attribution d'une bourse municipale pour participer au financement de leur cursus scolaire.

Cette bourse, étant facultative et non obligatoire pour la collectivité, ne concernera que les étudiants scolarisés dans les établissements publics d'enseignement supérieur ou dans des établissements privés d'enseignement supérieur habilités à recevoir des boursiers nationaux.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière d'un montant de 400,00 €, l'ensemble des critères suivants doit être réuni :

- L'étudiant et ses parents résident à Rombas au minimum depuis le 1^{er} janvier de l'année universitaire concernée.
- L'étudiant demandeur est inscrit dans un établissement d'enseignement post-baccalauréat.
- L'étudiant ne suit pas d'études en alternance. (Attestation sur l'honneur à compléter)
- Le dossier de l'étudiant sera examiné seulement si l'échelon de la notification du CROUS est supérieur ou égal à 2.

Cette aide sera attribuée sur une période de 3 années, à condition que celles-ci soient consécutives. Une extension de 2 ans est possible dans le cadre de l'obtention d'un diplôme à l'issue de cette première période.

**Dépôt des dossiers en Mairie
au service des Affaires Scolaires
(bureau n°10)
uniquement les matins
de 8h30 à 12h00
ou par mail à l'adresse suivante :
affaires-scolaires@rombas.com**

avant le 15 NOVEMBRE 2021.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR OBTENIR LA BOURSE

Courrier de demande à adresser à Monsieur le Maire
Certificat de scolarité de l'année concernée
R.I.B. au nom du demandeur
Attestation sur l'honneur
La notification du CROUS
Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture de gaz ou d'électricité ou d'eau uniquement)

Bons scolaires de rentrée

Les familles rombasiennes d'élèves fréquentant les écoles élémentaires, collège et lycée bénéficieront, cette année encore de l'aide à la scolarité mise en place par la Ville de Rombas.



Cette aide a pour but de contribuer à l'achat des fournitures scolaires ou sportives. En fonction de leur quotient familial, les familles pourront obtenir des bons allant de 35 à 45 euros pour les élèves des écoles élémentaires, de 70 à 110 euros pour les collégiens et de 130 euros pour les lycéens.

Les retraits s'effectueront du jeudi 15 juillet au jeudi 30 septembre 2021 en Mairie, au service des Affaires Scolaires (bureau n°10) :

- du lundi au vendredi : tous les matins de 8h45 à 11h45 ainsi que les mercredis après-midi de 14h15 à 16h45.

Pour simplifier les démarches, le seul élément **qu'il vous faudra impérativement fournir** est votre numéro d'allocataire CAF.

Les élèves scolarisés dans des villes extérieures, mais résidant à Rombas devront aussi présenter obligatoirement un certificat de scolarité afin d'obtenir ces bons.

Nouveaux horaires d'après-midi pour les classes maternelles et élémentaires de Rombas

Afin de permettre aux enfants des classes maternelles et élémentaires de Rombas de disposer d'une pause méridienne rallongée d'un quart d'heure et donc plus adaptée à leur rythme, les horaires scolaires de l'après-midi ont été modifiés.

Ceci permettra aux enfants de mieux profiter de leur repas et de mieux gérer les contraintes liées aux déplacements.

Ainsi, à partir de la rentrée de septembre, la classe débutera désormais à 13h45 et prendra fin à 16h15



Mentions très bien au Bac

Quatre jeunes Rombasiennes et Rombasiens à l'honneur.

Obtenir la mention très bien au bac n'est jamais le fruit du hasard. C'est le résultat d'années d'efforts et d'implication, mais aussi une vision à plus long terme. En effet, la mention Très Bien n'est pas une fin en soi. Pour les élèves qui la visent et l'obtiennent, c'est aussi un sésame qui ouvre des portes vers des écoles, des classes préparatoires ou des universités de haut niveau et de grande renommée.

La Municipalité encourage et récompense depuis des années le mérite et l'excellence de ces élèves rombasiens. **Cette année, parmi les 20 élèves à avoir obtenu la mention Très bien à la cité scolaire Julie Daubié ils étaient quatre habitant Rombas. Le 8 juillet 2021 ils ont été reçus en mairie et mis à l'honneur.**

Il s'agissait de Dénia Barkaoui, Jade Costa, Smati Souici et Louis François, ce dernier obtenant même les félicitations du jury.



Monsieur Lionel Fournier, Maire de Rombas, entouré de Madame Aude Muhlmann, Adjointe aux Affaires Scolaires et Péricolaires, Monsieur Charles Risser, 1^{er} Adjoint, Monsieur Didier Nobile, Adjoint au développement économique et aux Nouvelles Technologies et Claire Da Dalto, Responsable du service des Affaires Scolaires ont accueilli les jeunes diplômés et leurs parents.



En présence de leurs parents, les bacheliers ont été félicités et récompensés

Au premier rang de gauche à dr :
Smati Souici, Jade Costa, Louis François, et Dénia Barkaoui



De g à dr : Charles Risser 1^{er} Adjoint, Didier Nobile, adjoint au Développement économique et aux Nouvelles Technologies, Aude Muhlmann, Adjointe aux Affaires Scolaires et Périscolaires, Alain Cremer, Proviseur de la Cité Scolaire et Lionel Fournier, Maire de Rombas ont accueilli les bacheliers mention Très Bien

Autre personnalité présente, elle aussi à l'honneur, **Monsieur Alain Crémer, Proviseur de la Cité Scolaire Julie Daubié**. Ce dernier effectuait pour l'occasion sa dernière sortie officielle puisqu'après six années passées à la direction de Julie Daubié, **il prend officiellement sa retraite à l'issue de cette année scolaire 2020-21.**

Monsieur le Maire et Monsieur le Proviseur ont chaleureusement félicité et récompensé les jeunes bacheliers, leur souhaitant de poursuivre leurs études supérieures de façon aussi brillante et de persévérer dans leurs efforts.

Chacun s'est accordé pour reconnaître que la cité scolaire Julie Daubié avait retrouvé un excellent niveau et offrait des conditions favorables pour l'épanouissement de jeunes talents prometteurs.

Le fait qu'une fois admis dans des établissements renommés, celles-ci et ceux-ci s'y intègrent parfaitement et continuent à obtenir de très bons résultats en est la meilleure preuve.

C'est ce que la ville de Rombas souhaite sincèrement à l'ensemble des jeunes diplômés de la promotion 2020-2021



M. Lionel Fournier a chaleureusement remercié M. Alain Cremer pour ses six années passées à la tête de la Cité Scolaire Julie Daubié



La BCD de l'école de la Ville Basse



Le bureau de la Directrice - Ville Basse



Nouveaux éclairages à leds - maternelle du Petit Moulin

Du neuf dans les écoles

L'entretien et la rénovation des écoles est un chantier perpétuel auquel la Municipalité s'astreint méticuleusement afin de garder l'ensemble des locaux et équipements scolaires à un niveau optimal. Et quand c'est possible, des aménagements de confort ou d'agrément viennent améliorer le quotidien des élèves comme des enseignants.

Lors des récentes vacances scolaires, les Ateliers municipaux sont intervenus dans plusieurs écoles :

- à la **Ville Basse**, pour y repeindre la salle de la Bibliothèque Centre Documentaire ainsi que le bureau de la Directrice,
- à la **maternelle du Petit Moulin** pour y installer des éclairages à led dans plusieurs salles, et
- à l'**école élémentaire du Rond Bois** afin d'y aménager une jolie cour intérieure couverte, avec un plancher en bois,
- à la **Ville Haute**, plusieurs salles exposées côté soleil ont été équipées de stores filtrants pour éviter la chaleur et l'éblouissement.

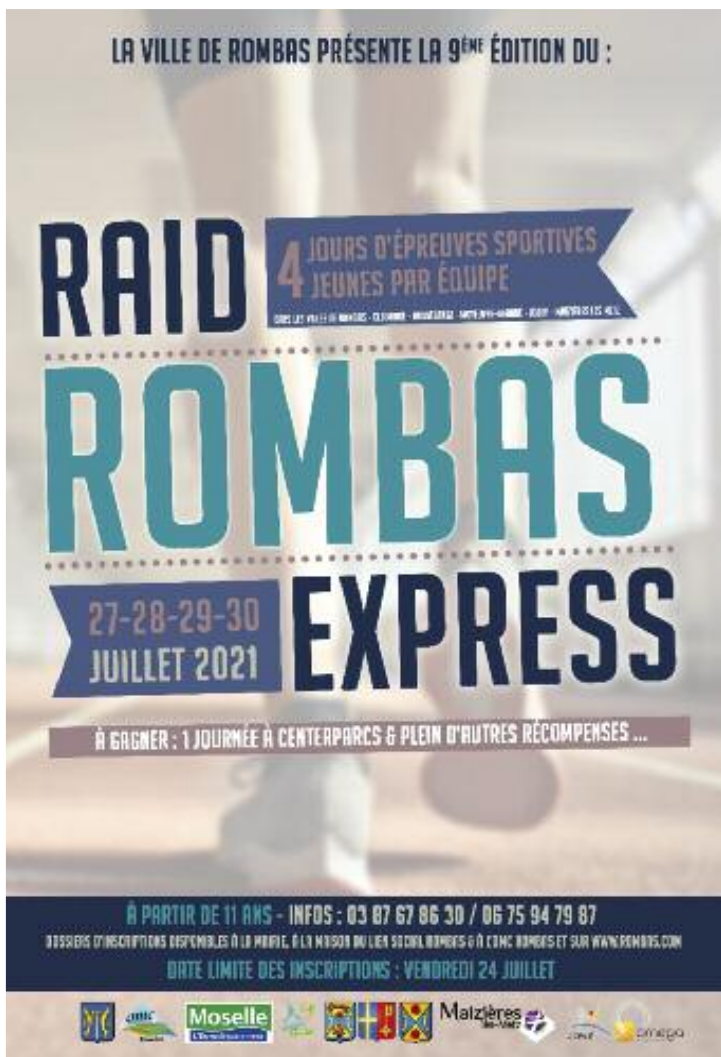


Une nouvelle cour intérieure - école élémentaire du Rond Bois



De nouveaux stores à l'école élémentaire de la Ville Haute

>>> Le Raid est de retour !



Le Raid Rombas Express, organisé par le Service Jeunesse de Rombas depuis 2012, fait son grand retour du 27 au 30 juillet 2021.

Piloté et financé en partie par le Conseil Départemental de la Moselle à travers son dispositif "Moselle Jeunesse", avec l'appui indispensable des clubs et associations sportives de Rombas, cette compétition ludique et sportive permet à des équipes d'adolescents de 11 à 17 ans, de passer une semaine dans la bonne humeur autour d'activités sportives insolites : sports collectifs, athlétisme, tennis, tir à l'arc ou à la carabine, waterpolo, boule lyonnaise, run & bike ou encore ski nautique ... il y en a pour tous les goûts !

Deux catégories sont récompensées à l'issue de la semaine : les 11-14 ans et les 14-17 ans.

En 2021, les épreuves auront lieu dans 6 villes : Clouange, Rosselange, Moyeuve-Grande, Joeuf, Maizières-lès-Metz et bien entendu Rombas !

> Informations / inscriptions : 03 87 67 86 30 / 06 75 94 79 87





Centre aéré de la Maison de l'Enfance : l'incontournable de l'été pour les 4 ans et plus !

Proposé du 12 juillet au 20 août, Le Centre aéré de la Maison de l'Enfance permet aux enfants, jusqu'à 14 ans, de profiter d'une ou plusieurs semaines de loisirs en tous genres. Activités manuelles ou sportives, interventions d'artistes, mini-séjours et sorties originales, semaines à thème, cette année encore, l'équipe d'animation concoctera un programme qui ravira petits et grands. Afin d'être au plus proche des attentes des enfants, ils seront accueillis, cette année, encore sur 2 sites : à l'Agora pour les plus petits, à la Maison de l'Enfance pour les plus grands.

Comme l'an passé, l'équipe sera vigilante et respectueuse des consignes sanitaires en vigueur et attentive aux possibilités offertes localement pour offrir à tous une ambiance de vacances bien méritées.



Les inscriptions se font par semaine, les enfants étant accueillis du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (accueil échelonné possible dès 8h00).

Les repas sont pris par tous à l'Agora... ou à l'extérieur sous forme de pique-nique, au détour d'une balade.

Inscription obligatoire avant le mercredi qui précède la semaine désirée.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial du foyer. Les bons Aide aux Temps Libres sont acceptés.

Dossier d'inscription et règlement de la prestation OBLIGATOIRE avant le début du séjour.

> Renseignements et inscriptions :

Maison de l'Enfance
48 rue de Villers
57120 ROMBAS
03 87 67 74 79

accueil-mde@rombas.com





Animations estivales

Du sport, des sorties et des jeux vidéo avec le Service Jeunesse

Le Service Jeunesse et Sports de Rombas proposera un programme d'animations sportives et de sorties **du 6 juillet au 6 août 2021** pour les enfants et adolescents à partir de 7 ans. L'occasion de venir tester plusieurs sports comme : **le tennis de table, le tennis, le badminton les sports collectifs** ... mais aussi des **sorties** pour découvrir d'autres disciplines sportives comme **l'escalade, le kayak, le baseball** ou encore **le foot golf**... L'association Kaio Gaming proposera également des **tournois de jeux vidéo** dans les différents quartiers de la Ville.

"A la carte", ces animations sont proposées au prix de 1€ par activité. Des cartes multi activités sont disponibles pour les Rombasiens : 5 activités = 4,50€ / 10 activités = 8€ / 15 activités = 12€ / 20 activités = 15€

Les inscriptions se font obligatoirement chaque lundi matin de 10h à 12h au Gymnase B. Se munir d'une photocopie du carnet de santé de l'enfant (vaccins) et d'une photocopie de l'attestation d'assurance. Un dossier d'inscription devra être rempli sur place avant que l'enfant puisse participer aux différentes activités.

➤ Renseignements et inscriptions :

Maison du Lien Social
2A rue Lyautey 57120 ROMBAS
06 70 23 76 52





>>> Be your boss

L'esprit d'entreprise s'adapte à la crise sanitaire

Le concours BE YOUR BOSS, en place depuis 2015, récompense des idées d'entreprise ou des projets dans le business, le high-tech, le social ou l'art. Il s'adresse aux collégiens (à partir de la 4^{ème}), aux lycéens et aux étudiants. Organisé par les 2 communautés de communes CCPOM et Rives de Moselle, ce concours, montre qu'une autre voie existe, en dehors des parcours habituels, et met en lumière les idées des jeunes, aussi nombreuses qu'ingénieuses.

Cette année, BE YOUR BOSS s'est adapté aux conditions sanitaires en présentant une version soucieuse du respect des mesures barrières.

En effet, habituellement, une présentation du concours était faite directement dans les établissements scolaires, à la recherche des entrepreneurs de demain.

Soutenus par leurs professeurs et encadrants, mais aussi par des candidats des années précédentes, des élèves se sont portés volontaires pour participer à une version "allégée".

Ainsi, deux matinées, une à l'Espace Culturel de Rombas le lundi 28 juin, l'autre au collège La Source à Amnéville le 1^{er} juillet, se sont tenues avec des collégiens et lycéens.

Epaulés par des étudiantes de l'IAE de Metz, chargées de projet du PeeL, (Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine, partenaire du concours) les candidats ont présenté leur projet face caméra à une équipe vidéo venue pour l'occasion.

Plus d'une dizaine de projets ont ainsi pu être présentés et chaque participant a été récompensé d'une carte cadeau.

Les vidéos seront en ligne sur beyourboss.fr à partir de mi-juillet.



Présentation filmée des projets d'entreprise



Les jeunes entrepreneurs et leurs tuteurs en présence des responsables de l'opération



Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans

Les jeunes filles et garçons de nationalité française, nés en mai, juin et juillet 2005, sont priés de se rendre à la mairie, service État Civil et Population, bureau n°7, à partir de la date anniversaire de leurs 16 ans et, au plus tard, pendant le trimestre qui suit leur anniversaire en vue de la Journée Défense et Citoyenneté.

Prière de venir avec : le livret de famille, la carte d'identité et éventuellement, la déclaration de nationalité ou le décret de naturalisation, ou le certificat de nationalité délivré par le Tribunal.



Mise en ligne d'informations sur Panneau Pocket



Création graphique



Accueil de visiteurs au CCAS

Formation

La Ville joue pleinement son rôle en accueillant des dizaines de stagiaires chaque année

La Ville de Rombas a toujours accueilli des stagiaires dans ses services. Depuis 3 ans, c'est le service Jeunesse de la Ville qui accompagne les stagiaires depuis leur candidature et la définition de leur mission en partenariat avec les chefs de service, jusqu'à leur évaluation à la fin de leur stage.

Avec la crise sanitaire, le rôle de la Ville a été d'autant plus important que de nombreuses entreprises ont dû renoncer à accueillir un ou une stagiaire, étant quelquefois elles-mêmes fermées. Il a donc fallu se mobiliser davantage pour ne laisser aucun jeune sans stage. Ainsi **depuis le début de l'année, la Ville a accueilli plus d'une trentaine de stagiaires** venus d'horizons divers dans différents services municipaux :

A l'Agora : 7 stagiaires, en classes de Seconde et Première
Hôtellerie : Bac pro cuisine, et 2 stagiaires Pôle Emploi en réorientation professionnelle.

Au service des Espaces Verts : 6 stagiaires issus de classes de Préparation Qualifiante Espaces Verts au CFPPA de Courcelles Chaussy, CAP Espaces verts, et de l'ESAT de Pierrevillers en Immersion Professionnelle.

Au service Communication : 6 stagiaires, en classe de Seconde et Première, Terminale BAC Pro Gestion Administration, Communication visuelle pluri médias, et en école de Journalisme

Aux Ateliers Municipaux : 6 stagiaires, en classe de seconde Maintenance des Equipements Industriels et en Formation Professionnelle Qualifiante.

Au service Jeunesse : 2 stagiaires en classe de Première Gestion Administration

Au service Informatique : 2 stagiaires, en classe de Seconde Bac Pro Système numérique

A la Médiathèque : 1 stagiaire en Master 1 Littératures et Médiations

Des structures et établissements partenaires comme le CCAS ou Ago'rythmes dans le cadre de l'accueil périscolaire s'investissent également pour permettre aux stagiaires d'effectuer leur période de formation obligatoire en entreprise

D'autres stagiaires sont déjà attendus pour la rentrée 2021-22 et la Ville et ses services continueront à s'impliquer dans l'accueil et l'encadrement professionnel des jeunes et des personnes en formation.



Installation de matériel informatique



Organisation de la documentation



Accueil de visiteurs à l'Hôtel de Ville



La Pléiade :

**Horaires d'été
du 6 juillet
au 4 septembre :**

Mardi : de 14h à 19h

Mercredi, jeudi, vendredi :
de 10h à 17h
(en continu)

Samedi : de 9h à 14h
(en continu)

pléiade

médiathèque

01

**LIBRAIRIES ET
BIBLIOTHÈQUES**

Opération France Relance

02

INNOVATION À LA PLÉIADE

*La grainothèque est en service
depuis le mois de mai*

03

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE JURY

Avec le centre d'activité thérapeutique (CATTP) de Clouange

01

Librairies et bibliothèques : des services essentiels validés par l'Etat

CNL CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Le dossier d'aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques déposé par la médiathèque la Pléiade a reçu le soutien financier du Centre National du Livre.

A la clé, ce sont 5 500€ destinés à l'enrichissement des collections. L'objectif de ce dispositif est de soutenir la librairie indépendante par le biais des acquisitions de livres imprimés des bibliothèques.

Cette opération répond à des enjeux territoriaux plus vastes sous le label « France relance ».





02 INNOVATION À LA PLÉIADE

La grainothèque est en service depuis le mois de mai

La grainothèque c'est quoi ?

Un point d'échange et de dépôt de graines en libre-service et gratuit. On compte donc sur vous pour l'alimenter et la faire vivre : prenez et déposez librement les graines qui vous plaisent. Toutes les graines sont les bienvenues : légumes, fleurs, fruits, variétés anciennes ou traditionnelles ; l'important est d'avoir des semences mures, reproductibles et non hybrides F1 (car ces dernières ne sont pas reproductibles).

Il faut bien faire sécher les graines avant de les apporter. Une fois récoltées, séchées, et identifiées vous pourrez les déposer à la grainothèque (dans un sachet ou une enveloppe), en notant la variété, la date de la récolte, leur nom, et éventuellement quelques conseils pratiques pour les cultiver (période de semis...).

La grainothèque favorise la biodiversité par la diffusion de semences non hybrides et adaptées au climat mosellan puisqu'elles sont et seront principalement issues des récoltes effectuées localement.

La grainothèque est également un outil de lien social en suscitant les rencontres et les échanges autour du jardinage et du patrimoine vivant que constituent les végétaux en général et les plantes qui nous nourrissent en particulier.

Enfin, la grainothèque est une façon pour le citoyen de se réapproprier et transmettre à son tour cet héritage végétal transmis depuis des millénaires de générations en générations et que quelques multinationales souhaiteraient privatiser et breveter pour en contrôler et en monnayer l'usage.

Cette heureuse initiative devrait faire le bonheur des jardiniers amateurs, voire susciter quelques vocations pour celles et ceux qui n'ont encore jamais jardiné.

PARTENARIAT DE LA PLÉIADE AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE JURY : pour une démarche inclusive

03

La médiathèque la Pléiade s'associe au centre d'activité thérapeutique à temps partiel (CATTP) de Clouange, en liaison avec le Centre Hospitalier de Jury, pour contribuer à l'autonomie des personnes dans la cité, en favorisant toutes mesures d'inclusion.

Pour la Pléiade, il s'agit de mettre gracieusement à disposition un espace de répétition ainsi que l'accès aux ressources documentaires afin que le CATTP puisse mener à bien un atelier de médiation thérapeutique par le théâtre à destination des publics accueillis au pôle 4 du centre de Clouange.



Développer ses habiletés sociales, sa confiance en soi sont les clés d'une insertion sociale réussie dans la cité et d'une pleine citoyenneté.

Cela passe par l'acquisition de compétences spécifiques (cognitives, relationnelles et éducatives) encouragées dans le travail corporel de l'atelier théâtre et la fréquentation de lieux publics ouverts à tous.

La médiathèque, qui se définit comme un lieu d'interactions sociales et de "faire-ensemble", - ce qu'on appelle aussi un "tiers-lieu" - se réjouit de pouvoir favoriser l'activation des ressources locales.





La très belle exposition de la Tribu Regards à l'Espace Culturel

Retour sur l'expo collective Tribu Regards

Du 19 mai au 5 juin a eu lieu l'exposition collective "Tribu Regards" à l'Espace Culturel. Après plusieurs reports, Emmanuelle Caschera, Roland Gonzalez, Jean-Marie Jenot, Jean-Michel Nowicki, Alain Perrin et Daniel Vauthier ont pu enfin présenter leurs peintures, sculptures et photographies.

Parallèlement, le sculpteur Roland Gonzalez a fait don de sa sculpture "Fraternité" à la Ville de Rombas,

Une œuvre hautement symbolique puisqu'elle évoque l'une des trois valeurs de la devise républicaine "Liberté, Egalité, Fraternité". Facteur de paix, d'harmonie entre les individus et les peuples, la Fraternité est garantie par la République française, représentée à l'échelon local par la Mairie. **"Fraternité" est désormais exposée à l'entrée du hall de l'Hôtel de Ville où elle accueille tous les citoyens qui s'y rendent.**



Roland Gonzalez et sa sculpture Fraternité qu'il a offert à la Ville de Rombas

"Jusqu'au matin", premier court métrage d'Elsa Truscello : Beau succès de la projection publique à l'Espace Culturel



Elsa Truscello à l'Espace Culturel

Fin juin, à l'Espace Culturel de Rombas a été projeté, le premier court métrage "Jusqu'au Matin", de la jeune réalisatrice d'origine rombassienne Elsa Truscello.

Déjà sélectionnée par plusieurs festivals, cette fiction a été tournée dans la vallée de l'Orne et dans les Vosges.

Après avoir grandi à Rombas et suivi des cours de théâtre à la Maison de l'Enfance, Elsa Truscello a poursuivi ses études à l'Institut Européen de Cinéma et d'Audiovisuel de Nancy où elle

rencontre l'écrivain et cinéaste Philippe Claudel qui lui propose d'être stagiaire sur "Tous les soleils". Michel Gondry avec qui elle travaillera sur "L'écume des jours" lui donnera ensuite sa chance en tant qu'assistante réalisatrice en 2015 pour "Microbe et Gasoil". **Ce brillant parcours professionnel, Elsa a pu le partager récemment avec les élèves des classes HIDA (Histoire des Arts).** Elle a en effet présidé le jury du Festival du Méga Court Métrage "Regard citoyen" organisé dernièrement par la Cité Scolaire.

ESPACE CULTUREL DE ROMBAS

20 ans déjà !

ESPACE CULTUREL
DE ROMBAS



Dimanche 12 septembre - 15h

TIFF'NOTES

Vendredi 24 septembre - 20h30

3 KINGS

Mardi 5 octobre - 20h30

MAGMA

Dimanche 10 octobre - 20h30

NOA

Vendredi 15 octobre - 20h30

SINSÉMILIA

Samedi 6 novembre - 20h30

SAVINO VALLONE BAND

RENSEIGNEMENTS / BILLETTERIE :

Office Municipal de la Culture - Place de l'Hôtel de Ville 57120 ROMBAS

03 87 67 86 30 / billetterie@rombas.com

Retrouvez toutes les actualités de l'Espace Culturel sur www.espace-culturel-rombas.com et sur les réseaux sociaux

Samedi 4 septembre - 14h/18h

Complexe sportif de la Cité Scolaire
**Portes ouvertes des associations
sportives de Rombas**

Dimanche 5 septembre - 8h/17h

Parking du Fond Saint Martin

Vide-Grenier

Inscriptions à partir du 5 juillet

Renseignements à l'Office Municipal de la Culture

Place de l'Hôtel de Ville : 03 87 67 86 30

Dimanche 12 septembre - 15h

ESPACE CULTUREL

Concert Tiff'Notes

« A quoi sert une chanson ? »

Le groupe vocal rombasien Tiff'Notes présente son nouveau spectacle qui revisite la chanson française, à la recherche de messages, plus ou moins cachés, dans des textes forts d'Alain Souchon, Stromae, Brassens ou Angèle.



Du 21 septembre au 8 octobre

Hall de l'Hôtel de Ville

**Exposition « Moselle terre d'histoire,
terre d'avenir »**

Ces panneaux, conçus et mis à disposition par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAEU), retracent les transformations des paysages, villes, villages, sites emblématiques et bâtiments mosellans de la fin du XIX^{ème} siècle à nos jours. Cette partie met tout naturellement en avant notre territoire Metz/Orne.

Vendredi 24 septembre - 20h30

ESPACE CULTUREL

Concert blues

3 Kings

avec Eric Starczan, Christophe Deschamps, Laurent Vernerey, Nicolas Liesnard, Nicolas Tuillon et Eric Mula. Un concert vibrant et festif autour des répertoires d'Albert, Freddie et BB King, pour les inconditionnels de blues, mais pas que.

Manifestations sous réserve des annonces
gouvernementales concernant
la lutte contre la COVID-19

Ne restez pas seul face à la **CANICULE**



Plan Canicule

**Le CCAS de ROMBAS est
toujours à votre écoute**



PREVENTION

Le CCAS veille
sur les personnes âgées
handicapées, vulnérables et isolées

Faites-vous connaître !

**Renseignements au
03 87 67 92 23
du lundi au vendredi
de 9h à 12 h**



Les personnes déjà inscrites n'ont pas à se réinscrire cette année, mais peuvent annuler ou modifier leur inscription (changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques, personnes à contacter...).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Rombas renouvelle son "plan canicule" jusqu'au 31 août 2021.

Il offre aux personnes concernées, la possibilité de s'inscrire sur un registre nominatif qui permettra, en cas de canicule, un contact périodique afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. Ce service est gratuit. Les personnes pouvant bénéficier de ce dispositif sont :

- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

La demande d'inscription peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal, ou par un tiers.



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



**MOILLER SON CORPS
ET SE VENTILER**



Boire environ
1,5L d'eau
par jour



Passer
du temps dans
un endroit frais



Manger
en quantité
suffisante



Donner
des nouvelles
à ses proches



**alerte nucléaire
je sais quoi faire !**

Vous habitez dans
un rayon de 20 km
autour d'une centrale
nucléaire

**J'ANTICIPE
et je vais retirer
mes comprimés d'iode**

Gratuit
en pharmacie
avec mon bon de retrait*



www.asn.fr
1 000 90 03 20

asn
EDF

Rombas étant situé à moins de 20 kilomètres à vol d'oiseau de la centrale nucléaire de Cattenom, des dispositions particulières doivent être prises en matière de fourniture ou de mise à disposition de pastilles d'iode à la population.

Chaque foyer a déjà reçu un courrier invitant au retrait de pastilles d'iode en pharmacie.

Ces pastilles ont une date limite de 5 ans, et une autre campagne de prévention sera lancée en

temps voulu pour inviter les citoyens à les renouveler.

De son côté la Ville de Rombas, ainsi que les autres organismes publics, se doivent de prévoir un stock de pastilles d'iode dans chaque établissement recevant du public (ERP). Celui-ci doit correspondre à la capacité d'accueil maximum de chaque établissement et l'emplacement où les pastilles d'iode sont stockées doit être clairement signalisé afin qu'elles puissent, en cas de besoin, être mises à

disposition immédiate du public présent. Les ERP municipaux dotés de pastilles d'iode sont :

- Le Centre Burger**
- L'Agora**
- La Maison du Lien Social**
- L'Espace Culturel**
- La Mairie**
- Tous les gymnases**
- Le Stade du Fond Saint Martin**
- La Médiathèque**
- Les 5 groupes scolaires**

CAMPAGNE PRÉVENTIVE DE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE

À partir de février 2021,
600 000 foyers vont
les recevoir par voie postale

Mise à disposition des comprimés
en pharmacie pour les établissements
et les nouveaux arrivants

Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation
accidentelle et uniquement sur instruction du préfet

SECURITE CIVILE
LE DEPT DE LA MOSELE

Les pastilles d'iode : A quoi ça sert ?

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement.

La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré.

Quand et comment prendre les comprimés d'iode ?

Les comprimés d'iodure de potassium ne constituent ni un vaccin radio protecteur ni un traitement permanent. Ils doivent être absorbés au bon moment, lorsqu'un accident nucléaire a été déclaré et menace de provoquer un rejet d'iode radioactif.

En cas d'alerte, la prise de ce comprimé est ordonnée par le Préfet, conseillé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Cette consigne est relayée par tous les moyens d'information disponibles.

Le comprimé d'iode avalé avec un verre d'eau ou dissous dans une boisson, suffit à protéger efficacement, durant un à deux jours, un adulte ou un adolescent.





Don du Sang

Organisées par l'Établissement Français du Sang, en collaboration avec l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Rombas - Pierrevillers, les prochaines collectes de sang auront lieu les :

Mardi 14 septembre 2021

de 15h à 19h à l'Espace Culturel de Rombas

Mardi 23 novembre 2021

de 15h à 19h à l'Espace Culturel de Rombas





Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Commémorations patriotiques

Toujours fidèles au rendez-vous !

Malgré des mesures sanitaires toujours contraignantes et restrictives quant à la présence du public, la Municipalité, les associations patriotiques UNC et Souvenir Français, les Sapeurs-Pompiers, le Fensch Militaria Motor Club et d'autres encore continuent à perpétuer le souvenir du sacrifice de toutes celles et ceux qui ont lutté pour que notre pays reste libre.

Le 8 mai 2021, ils se sont réunis au monument aux morts afin de commémorer le 76^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie tandis que le 18 juin, une cérémonie célébrait le 81^{ème} anniversaire de l'appel à la résistance du Général de Gaulle sur les ondes de la BBC.

En dépit des circonstances, le devoir de mémoire reste de mise.



Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle



Octobre 2011 : L'agglomération était MISE EN SOMMEIL... "



SLAR (Société Lorraine des Acières de ROMBAS)
Achèvement de la construction du concasseur à minerai inauguré en mai 1950, et proche d'une station de criblage rendue opérationnelle la même année. (Photographie du 28 mai 1949)

D'IMMENSES INSTALLATIONS LONGTEMPS INDISPENSABLES

Préconcassé dès son extraction dans les mines des environs et ramené par voie ferrée à l'usine de Rombas, le minerai de fer dont les caractéristiques variaient souvent beaucoup selon sa provenance, subissait toute une série d'opérations dites de préparation des charges avant son enfournement dans les hauts fourneaux. Des opérations qui étaient du ressort de plusieurs installations d'agglomération.

À Rombas et après concassage et criblage du minerai de fer jusqu'à obtenir des "fines de minerai", le procédé d'agglomération LURGI d'inspiration américaine, visait à homogénéiser une matière première en mélangeant les "fines de minerai" à des "fines de combustible". (Coke, houille maigre amenés via le port de Richemont par péniche puis par voie ferrée)

Les fines de minerai ou de combustible étaient alors stockées dans un vaste parc horizontal composé de longs et d'impressionnants tas de 200 m de lon-

gueur (2 tas de 2 x 25 000 tonnes de combustible ; 4 tas de 4 x 45 000 tonnes de fines de minerai).

Selon les besoins, les deux fines étaient alors reprises, puis mélangées, humidifiées, nodulées en petites boulettes et enfin étalées sur une chaîne continue. Chauffée en surface, la combustion de la couche ainsi obtenue se poursuivait ensuite de haut en bas en entraînant une fusion pâteuse du mélange ou aggloméré. Un aggloméré qui était plus riche en teneur en fer ; plus constant dans l'usage et le temps ; qui offrait une meilleure perméabilité du lit de fusion dans les hauts fourneaux ; qui était plus économe en combustible et donnait au final une fonte de meilleure qualité et en plus grande quantité.

Après conditionnement, l'aggloméré-criblé une fois refroidi, pouvait enfin être emporté vers les hauts fourneaux pour enfournement, mais après avoir fait un passage en silos doseurs...et avoir subi un ultime criblage.



Au-devant de ses 3 cheminées et proche des hauts fourneaux, s'allonge la première agglomération de l'usine de Rombas mise en service en janvier 1959. À droite, en face d'elle et au-delà des voies ferrées, le concasseur à minerai construit en 1950 lui offre alors une indispensable complémentarité. (Cliché aérien de 1969)



Face à l'impressionnante batterie des 8 hauts fourneaux, de gauche à droite et à partir du concasseur, se dressent les deux grandes installations formant la nouvelle agglomération dite LURGI en fonctionnement depuis juillet 1963. (Cliché aérien daté 1er juin 1966)



La première des deux installations de l'agglomération LURGI, est destinée au broyage-criblage du minerai et des combustibles en « fines ». Elle est desservie par un étonnant faisceau de convoyeurs ou bandes transporteuses. Au-devant, le parc de stockage des fines. (Photographie datée 16 octobre 1963)



La seconde installation de l'agglomération LURGI est très signalétique avec sa cheminée de 100 m de haut. L'installation LURGI est dite sur grilles pour l'homogénéisation de l'aggloméré-criblé. (196m² de surface d'aspiration, 5 000 t/jour)

Au-devant, dans le parc de stockage, a lieu le va-et-vient de deux énormes machines automatisées sur rail. À droite la « machine jeteuse » d'empilement des fines en tas distincts ; à gauche, la machine roue-pelle (à godets) de reprise des fines selon les besoins et destinées à la fusion. (Photographie datée 16 octobre 1963)

La hotte d'allumage de la chaîne d'agglomération, est destinée au conditionnement de l'aggloméré-criblé par fusion (500°). Elle est en outre équipée d'importants équipements de protection de l'environnement : caissons d'aspiration, dépoussiérage des locaux, cheminée de 100 m de haut d'évacuation des fumées mais après traitement, etc.

(Photographie datée 10 novembre 1970)

HISTORIQUE

À compter de la remise en route en 1945 de l'usine sidérurgique complète de Rombas, Jacques Laurent son directeur, ne mit pas plus de cinq années pour que celle-ci avec ses 8 hauts fourneaux ne retrouvât avec 550 000 tonnes annuelles de fonte, sa production d'avant-guerre. Et pourtant à cette époque, le minerai de fer préconçassé à la mine était au mieux à nouveau concassé et criblé dans des installations proches des hauts fourneaux et de leurs accumulateurs.

Toutefois et compte tenu des besoins et des nouvelles exigences qualitatives pour la fonte, ces installations bien que modernisées en 1950 se révélèrent de plus en plus insuffisantes. En 1959, elles furent heureusement améliorées par la mise en service d'une agglomération SMIDTH à proximité des hauts fourneaux. Puis elle-même relayée en juillet 1963 par une seconde et bien plus vaste agglomération dite LURGI. (Selon le procédé Dwight-Lloyd perfectionné par les ingénieurs de Rombas en partenariat avec l'IRSID de Maizières) Sa grande réussite fut leur fierté et fit de l'installation la première d'Europe et du monde !

Et pourtant la capacité de ces deux agglomérations s'avéra à nouveau très vite insuffisante du fait du démarrage en 1969 de l'aciérie géante de Gandrange. Puis, jusqu'en 1971, de sa rapide montée en puissance.

À la fin des années 1990, l'agglomération se compose des installations LURGI I et de LURGI II, construite en 1970-1971, d'où la seconde cheminée. (400 m² de surface d'aspiration, 10000 t/jours) L'ensemble a été constamment modernisé et il est alors considéré comme le plus grand du monde. (Cliché aérien daté d'avril 1997)

Par bonheur, les ingénieurs rombasiens, contre-partants avec les techniciens de l'IRSID, relevèrent ce nouveau défi. Leur excellent savoir-faire leur permit en effet de doubler l'agglomération LURGI I par la mise en service d'une deuxième agglomération encore plus grande dite de LURGI II laquelle fut opérationnelle en novembre 1970. Et qui pour un temps, fut-elle aussi considérée comme la plus importante du monde !

Les trois usines d'agglomération fonctionnèrent ensemble juste le temps pour LURGI II de tourner à plein régime. À ce moment, le 1^{er} novembre 1974, la plus ancienne (SMIDTH), fut arrêtée, laissant les deux LURGI offrir une capacité annuelle record de 5,3 millions de tonnes d'agglomérés. Pour un autre record mondial !

Choyées, les deux agglomérations furent constamment modernisées de 1971 à 1991, date à laquelle Francis Mer (directeur depuis septembre 1986 d'UNIMETAL regroupant USINOR et

SACILOR) annonça le 25 juin la "stratégie du tout minerai exotique". En clair, de la condamnation précipitée du minerai de fer lorrain et le passage à la fonte "hématite" obtenue à partir de minerai étranger.

Dès 1993, la chaîne 2 de l'agglomération fut prête pour l'hématite, ainsi qu'en août les deux hauts fourneaux de Rombas (R5 et R7).

Mais pas pour longtemps...

En effet, 1998 vécut la fermeture du R7 le 25 mars, suivie du R5 le 24 juillet. L'agglomération de Rombas fut alors uniquement tributaire des deux hauts fourneaux de Hayange-Patural, jusqu'à leur arrêt définitif en 2011.

(Le P3 le 1^{er} juillet, le P6 le 4 octobre).

Mise en sommeil, la chaîne d'agglomération de Rombas ne fut plus, hélas, jamais réveillée... et 200 salariés perdirent leur emploi.

Jean-Jacques Sitek



Groupe "PRIORITES ROMBAS"

ABSTENTION MASSIVE, DEMOCRATIE EN BERNE

Elles sont inséparables, l'une va toujours avec l'autre. A chaque scrutin, quand l'une progresse l'autre recule. La première, l'abstention est gagnante des élections de juin ; la seconde, la démocratie est donc la perdante. Au-delà du constat, il est nécessaire de s'interroger. **Pourquoi tant de citoyens n'utilisent-ils plus leur droit de vote ?**

A une époque, pas si lointaine, aller voter était un devoir et un honneur, l'honneur d'être un citoyen français, l'honneur de vivre dans un pays où la Révolution, nourrie des idées du siècle des Lumières, avait engendré la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Chaque citoyen ressentait de la fierté pour sa République et sa devise. Certes le cheminement fut long, le droit de vote a été accordé dans un premier temps en fonction des revenus et du montant d'imposition et refusé aux femmes avant de se généraliser. Depuis 1945, tout citoyen français a le droit d'exprimer son choix dans les urnes. Alors pourquoi tant de citoyens français se censurent-ils ? Pourquoi tant de citoyens laissent-ils à d'autres la possibilité de choisir pour eux et consentent-ils indirectement à des décisions qui peuvent être contraires à leurs intérêts ? Pourquoi ce retour au suffrage censitaire où seule une catégorie de citoyens s'exprime ? Les réponses sont multiples : mal-être engendré par la mondialisation, sentiment diffus de ne pas être écouté ni entendu, sentiment d'être déconsidéré et de vivre dans une société à deux vitesses où prime l'individualisme ? Sentiment de ne plus être concerné par la vie du pays ? Les éditorialistes s'ingénieront à proposer des hypothèses et des solutions. Ne faudrait-il pas tout simplement reconnaître à chacun sa pleine citoyenneté et lui rendre ce sentiment de fierté lui permettant d'exercer son droit ? **A force d'avoir le sentiment d'être humilié, on en vient à bafouer ses propres droits.**



DEGRADATION DES SERVICES PUBLICS, LE GOUVERNEMENT FAUTIF

La distribution des professions de foi des différents candidats constitue un exemple **du manque de considération envers nos concitoyens**. Beaucoup d'entre nous à Rombas, comme en France, n'ont jamais reçu les professions de foi. De même, de nombreuses procurations de vote sont arrivées après le jour du scrutin ou ne sont pas parvenues à leur destinataire. Jamais les services publics, dont l'efficacité a longtemps été reconnue, n'avaient failli à ce point à leurs missions. **A force de réduire les moyens des services publics on en vient à sacrifier le citoyen**. Certes il ne s'agit que d'un exemple. Mais on ne peut demander au citoyen de participer à la vie collective pour la défense de l'intérêt général si ce même citoyen est continuellement bafoué dans sa vie quotidienne. Ce simple constat illustre **l'absence de résultats d'un gouvernement** qui devait mener une politique plus efficace pour le redressement de notre pays au bénéfice de chaque citoyen.

Charles RISSER

Groupe “Une Equipe pour vous”

« Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est également un élément perturbateur de la tranquillité publique ». Cette phrase est tirée du guide du maire réalisé par le CIDB en 2009.

Nous consacrons cet édito aux résidents, de la rue de la Tour, de la rue des Jardins ainsi que de la rue du Muguet.

Avec la fin du confinement, les nuisances sonores reviennent perturber les nuits des Rombasiens.

Malgré les nombreux courriers adressés à la préfecture de la Moselle et à la mairie de Rombas rien ne bouge. Malgré les appels répétés au 17, il n’y a aucune interpellation, aucune condamnation.

Faut-il attendre un drame pour que les services de l’État prennent avec le maire des mesures efficaces ?

Le maire est élu conseiller départemental depuis le dimanche 27 juin 2021, avec, sur la commune de Rombas, 936 voix sur 6534 votants. Il se doit avec ce cumul de mandats, lutter contre les nuisances quelles qu’elles soient.

Faut-il rappeler l’arrêté n°46X2011 du 30 juin 2011 que Monsieur FOURNIER a lui-même signé pour lutter contre le bruit ?

Dans l’opposition nous ne maîtrisons rien mais, nous nous devons d’être à votre écoute. Avec ce moyen d’expression nous souhaitons faire évoluer votre cause, vos préoccupations. Même si dans quelques années beaucoup d’entre vous aurons oublié, il est essentiel pour nous d’être à vos côtés.

Victor VILLA





www.rombas.com